

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le quatre décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, COURTOIS Laure, ROUX Pascale, JEANSON Sébastien, PERDRIX Christophe, GRAND Thierry.

EXCUSES : MM. et Mmes MICHELARD Pierre, DESBLEDS Bastien, SUBTIL Julie, LOSSEROY Régine, GUERIN Ségolène, LOUCHART Catherine.

PROCURATION : M. PODGORSKI Hervé.

Date de la convocation : 27 novembre 2018 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 7 ; votants : 8.

M. Sébastien JEANSON est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme le Maire, a traité les sujets suivants :

➤ **Invitation au bureau d'études 1D LAB : point d'étape sur l'étude relative aux usages de la future Maison des services**

Un point d'étape est dressé dans le cadre de l'étude en cours. Le conseil municipal souhaite revoir la méthode de travail adoptée par le bureau d'études. Une modification du planning est effectuée, afin d'approfondir le travail en cours :

- Une rencontre entre le bureau d'études et la CA3B aura lieu le mardi 11 décembre.
- Un travail d'approfondissement des liens à tisser avec les institutions et tiers-lieux (structures dans le même esprit que la Maison des services) du territoire sera effectué au mois de décembre.
- La seconde résidence du bureau d'études initialement prévue en décembre sera reportée au début de l'année 2019.

➤ **FINANCES**

▪ Décisions modificatives

Quatre décisions modificatives sont prises, afin d'effectuer des transferts de crédits dans le cadre des opérations suivantes :

- Cotisations des élus à une caisse de retraite complémentaire ;
- Achats de deux ARI (appareils respiratoires isolants) pour le corps des sapeurs-pompiers de la commune ;
- Acquisition d'un terrain situé au lieu-dit Chalabosse ;
- Création d'un city-stade.

▪ Fixation des tarifs des services scolaires pour l'année 2019

Le conseil valide la révision des tarifs horaires des services scolaires pour l'année 2019, alignés sur l'indice des prix à la consommation de l'Insee :

- aide aux leçons : 1.85 € ;
- garderie périscolaire :
 - ➔ quotient familial inférieur ou égal à 950 € : 1,75 € ;
 - ➔ quotient familial à compter de 951 € : 1.95 € ;
- restaurant scolaire :
 - ➔ 3.91 € par enfant (réduction de 10 % à partir du 3ème enfant) ;
 - ➔ 5.04 € par adulte.

▪ Fixation des tarifs de la salle des fêtes pour l'année 2019 et bilan financier de l'équipement

Le conseil valide la révision des tarifs de la salle des fêtes pour l'année 2019, selon les conditions suivantes :

- Revalorisation de 1 % pour les habitants de la commune ;
- Revalorisation de 3 % pour les non-résidents.

- CAUE : convention d'assistance

Le conseil valide la convention d'assistance globale avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de l'Ain pour une durée de 5 ans pour un montant maximum budgétisé par la commune de 1 260 € par an.

➤ **BATIMENTS**

- Maison des Services : état d'avancement du chantier

L'entreprise Renaud pose actuellement les fondations pour les poteaux de soutènement. Le conseil valide le choix de la commission bâtiments concernant le bardage de couleur gris aluminium.

➤ **AMENAGEMENT DU VILLAGE**

- Modification du PLU : point sur le dossier

Le conseil valide le projet de modification de droit commun transmis par le bureau d'études de l'Atelier du Triangle, projet regroupant les éléments contenus dans la modification simplifiée en cours.

Le jeudi 13 décembre à 19h00 aura lieu une rencontre entre la commission aménagement élargie à l'ensemble du conseil municipal et l'Atelier du Triangle pour faire le point sur la révision relative à l'évolution de l'habitat isolé en zones agricole et naturelle du PLU.

- Charte régionale Zéro phyto

Une rencontre aura lieu au mois de janvier entre la commission aménagement, les agents techniques, M. DELHOMMEAU (Centre de Formation et de Promotion horticole du CFPH d'Ecully) et Héroïse GRIMBERT (Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze). Cette réunion permettra de dresser un bilan du plan de désherbage mis en place au début de l'année 2017. Cela permettra également d'élargir la réflexion autour de l'aménagement du cimetière et du terrain de sports. La date de la réunion sera communiquée ultérieurement.

- Petit matériel

Le conseil valide les devis suivants de l'entreprise Garry :

- 280 € HT pour l'achat de petit matériel ;
- 729 € HT : souffleur et débroussailleuse.

➤ **VOIRIE-RESEAUX**

- Réfection des réseaux d'assainissement : état d'avancement

Le marché sera notifié prochainement par la commune à l'entreprise Polen. Suite au transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2019, l'ordre de service sera délivré par la communauté d'agglomération pour un démarrage des travaux en 2019.

- Mise à jour du tableau de classement des voies communales

Une mise à jour du tableau de classement des voies communales sera effectuée prochainement. Aucune nouvelle voie n'est transférée à la CA3B.

- Allée piétonne de la Spire

Une réunion de la commission voirie aura lieu le mercredi 5 décembre à 14h à la mairie avec Guillaume CHEVALLIER (chargé de mission voirie infrastructures à la Direction de la Voirie de la CA3B). Une prochaine réunion sera programmée avec les commissions voirie et aménagement.

- Travaux rue de Bret

Un ordre de service sera transmis à l'entreprise Eurovia en vue d'un démarrage des travaux au mois de décembre.

➤ **CLES**

- City-stade et skate-park

L'ouverture des plis contenant les offres pour le city-stade a été réalisée le 23 novembre 2018. Après étude des différents dossiers, la commission a présenté les offres et a proposé celle de l'entreprise AMC Diffusion située à AUGEA dans le Jura (43 432,32 TTC). Le conseil valide ce choix.

Une réunion de la commission mixte concernant le projet de skate-park aura lieu le samedi matin 5 janvier afin d'effectuer un tour des skate-parks du territoire.

- Vœux de la commune

Les vœux de la commune auront lieu le samedi 5 janvier. L'organisation de la cérémonie sera assurée par l'Amicale des Sapeurs-pompiers. Un spectacle de l'association Temps Dance sera présenté au public. Un accueil des nouveaux habitants sera effectué au préalable de la cérémonie.

- Lutte contre le gaspillage alimentaire

Le CME a constaté que le gaspillage alimentaire est important au niveau du restaurant scolaire. Afin de lutter contre ce gaspillage, le CME prévoit un travail en 4 temps : diagnostic, sensibilisation, réflexion, action.

➤ SECURITE

- PPRT : point sur le dossier

Le DCE (Dossier de consultation des entreprises) des travaux de démolition est quasiment finalisé, le bureau d'études Tauw est venu le présenter aux Mairies de Marboz et d'Etrez le 20 novembre. La consultation des entreprises sera lancée prochainement.

- Puits EZ 20

Une rencontre a eu lieu le mardi 4 décembre avec MM. DECOWEMACKER (responsable de site) et RAVAUD (directeur du pôle salin) de Storengy. L'entreprise a mis en place un protocole à suivre en cas d'incident mineur. Un arrêté préfectoral a été pris et Storengy communiquera prochainement à ce sujet.

- Point sur la réserve incendie

La société SAAF finalise actuellement l'implantation de la réserve incendie. Afin de délimiter la parcelle acquise par la commune, une haie sera implantée par un prestataire privé.

➤ ECONOMIE

- Point d'information sur l'activité commerciale

Une rencontre entre la commission économie élargie à l'ensemble du conseil municipal et M. David MOREL, gérant du bar-snack-traiteur la Grignotte, a eu lieu le mercredi 28 novembre. Un point a été fait sur le souhait de départ du gérant.

Dans le cadre du soutien à l'activité économique d'Etrez, le bail a été phasé en deux temps. Pour rappel, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018, le loyer de La Grignotte était de 437 € HT. Comme prévu, une révision du loyer a eu lieu et le montant a été figé à 586,10 € HT (2,24 €/m²) à compter du 1^{er} avril 2018. Ainsi, les loyers au mètre carré de la Grignotte et de la boulangerie sont similaires.

➤ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

- Modification statutaire

Le conseil approuve la modification des statuts de la communauté d'agglomération concernant le transfert des compétences suivantes au 1^{er} janvier 2019 (au lieu du 1^{er} janvier 2020, comme prévu dans la loi NOTRE) :

- Gestion des eaux pluviales urbaines ;
- Eau potable.

- Désignation des délégués du Syndicat Bresse Suran Revermont

Un regroupement du Syndicat des Eaux de la Moyenne Reyssouze a eu lieu avec les syndicats de Bresse Revermont, Saint Amour Coligny et d'Ain Suran Revermont. Le siège du nouveau syndicat, Bresse Suran Revermont, sera situé à Marboz.

- Point sur le transfert de la compétence assainissement

La convention de mise à disposition à la CA3B du personnel communal sera étudiée lors de la réunion en session extraordinaire du conseil municipal du jeudi 13 décembre. Cela permettra de disposer d'informations complémentaires, suite à la réunion de la Conférence territoriale Bresse du mercredi 5 décembre.

➤ COMMUNE NOUVELLE

- Point d'étape de la réflexion

Une rencontre a eu lieu le jeudi 29 novembre sous la forme d'un apéritif-échanges avec les habitants de la commune. Plus de 100 personnes étaient présentes. Le conseil municipal s'est saisi de l'ensemble des remarques émanant de cette rencontre et a entre autres décidé de réfléchir à l'hypothèse d'un périmètre plus petit. La commune voisine sera approchée dans ce sens pour voir ce qu'elle en pense.

Le vote pour la création de la commune nouvelle aura lieu le jeudi 13 décembre lors de la réunion extraordinaire du conseil municipal à 20h.

➤ **DIVERS**

- Elections : point sur le dispositif du Répertoire électoral unique (REU) et sur les élections européennes
Le dispositif du Répertoire électoral unique entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'inscription sur les listes électorales pour le scrutin des élections européennes du 26 mai 2019 devra être effectuée au plus tard le samedi matin 30 mars 2019.

La séance est levée à 23h45. La prochaine séance aura lieu le jeudi 13 décembre.